L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 30 AVRIL 1880. 53me Année

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI, 30 AVRIL 1880.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Stern & Co., dans leurs salles d'encan, bottes, souliers et brodequins.

Par D. E. Murphy & Son, aux Nos 108 et 110 rue des Magasins, une police d'assurance sur la vie.

Une lacune dans l'organisation de la justice criminelle.

Il n'y a pas à la Nouvelle-Orléans plus de crimes ordinaires que dans toute autre grande ville des deux mondes, comparativement au chiffre de sa population. Nous entendons par crimes ordinaires ceux que la société peut punir mais qu'elle ne peut prévenir ni empêcher et qu'elle pourrait tout au plus rendre plus rares au moyen d'une meilleure éducation de la jeunesse. Mais nous voyons se multiplier dans notre ville des actes de violence qu'il faut attribuer uniquement à l'insuffisance des moyens préventifs et à la quasi-certitude de l'impunité qui encourage les auteurs de ces méfaits à les commettre.

La police est mauvaise et mal faite, cela est incontestable, et de plus elle est souvent contrôlée par des influences qui interviennent pour arrêter son action dans les cas où elle serait le plus nécessaire. A ce premier et grave obstacle à une stricte administration de la justice criminelle, il faut ajouter l'absence de ministère public pour l'instruction première. Excepté en cas de mort, ce qui amène une instruction par le coroner, la constatation d'un crime, de ses circonstances, la saisie des pièces de conviction, l'arrestation des coupables, la recherche des témoins et des preuves, tout cela est laissé à la police dont les agents sont loin d'avoir la compétence et les connaissances voulues pour bien remplir cette mission, même quand le zèle ne leur fait pas défaut.

Le recorder, si bien disposé qu'il soit, ne peut remédier aux vices de l'information ni au défaut de preuves ; il est souvent obligé de relâcher des prévenus avec la conviction morale qu'ils sont coupables, car il n'a pas de contrôle suffisant sur la police pour l'obliger à remplir son devoir. Nous n'avons jamais eu un recorder plus consciencieux, plus strict, plus zélé que le recorder actuel de la partie basse de la ville et, cependant, il s'est trouvé bien souvent impuissant devant des crimes ou des délits avérés, mais dont l'instruction avait été mal faite.

Nous venons d'en avoir un nouvel exemple dans l'affaire du cocher de char de la levée qui avait été cruellement maltraité par quelques membres d'une procession de couleur. Faute de preuves le recorder a dû relâcher un des marshalls qui avait été seul poursuivi. Il nous semble qu'il eût été, cependant, bien facile de se procurer la liste complète de ceux qui faisaient partie du cortège et de savoir les noms de ceux qui étaient en tête, et d'arriver à connaître les noms des coupables, dût-on faire comparaître toute la société. Mais on n'a cité que des témoins qui ne savaient rien et on s'est gardé de citer ceux qui avaient vu maltraiter le malheureux cocher.

Voilà donc l'impunité assurée à des hommes qui méritaient d'être sévèrement punis, à moins que le grand jury ne prenne l'affaire en main. Avant d'examiner ce second degré d'instruction criminelle, nous répétons qu'au premier degré, il n'y a pas d'agent du ministère public, chargé de [illegible] les recherches de la police, de dre[illegible] des procès-verbaux, de faire des constatations, et de prendre part aux débats. C'est là une lacune regrettable et nous lui attribuons les défectuosités dans l'instruction qui amènent trop souvent l'abandon des poursuites ou l'acquittement des prévenus.

Sans doute, le grand jury est toujours maître de reprendre l'instruction d'une affaire abandonnée devant le recorder, mais il ne le fait que dans des cas graves et seulement quand il est sollicité de le faire, soit par les parties, soit par l'avocat de district qui remplit auprès du grand jury comme auprès des Cours criminelles, le rôle de ministère public. Malheureusement, l'avocat de district, pas plus que le recorder, n'a de contrôle efficace sur la police, et il manque de moyens d'information et d'action.

Très souvent ceux qui ont intérêt à étouffer une affaire, font partir ou cacher les témoins ou les intimident, on va même jusqu'à menacer les plaignants pour leur faire abandonner leurs plaintes. Devant ces manœuvres, l'avocat de district est désarmé ; il n'a pas d'agents pour être renseigné ou il est induit en erreur par les agents auxquels il est obligé de s'en rapporter. La création d'un bureau de police qu'on croyait propre à améliorer le service par la garantie qu'elle semblait accorder aux agents contre l'arbitraire des chefs, n'a fait que désorganiser le service en détruisant la hiérarchie et la discipline.

L'instruction devant le grand juri destinée à suppléer aux lacunes et aux erreurs de l'instruction devant les recorders, est donc encore bien souvent incomplète et insuffisante, d'abord faute d'un agent du ministère public pour réunir les éléments premiers de la poursuite, et ensuite, faute de la subordination de la police ou d'un nombre suffisants d'agents aux fonctionnaires de l'ordre judiciaire chargés d'instruire les causes criminelles.

Il ne suffirait pas d'améliorer la police pour que tout allât bien, il faudrait encore introduire dans notre procédure criminelle plusieurs réformes nécessaires pour combler les lacunes que nous avons signalées et pour mettre l'ordre, la méthode, la hiérarchie à la place du système incohérent et incomplet qui nous régit aujourd'hui.

Le jour où il serait certain que tout acte de violence, toute perturbation de la paix publique et de l'ordre dans les rues ou les lieux d'amusements, seront immédiatement suivis de poursuites et punis rigoureusement, ils disparaîtraient comme par enchantement, car le plus grand nombre de ceux qui s'en rendent coupables maintenant, sont des gens qui ne se soucieraient pas d'aller passer des semaines ou des mois en prison, et ils ne se laissent entraîner à leurs mauvais instincts que parce qu'ils comptent sur une impunité presqu'assurée.

On ne peut actuellement faire modifier la législation, mais on pourrait améliorer la police, ce qui serait déjà quelque chose, ce qui serait beaucoup. Ceux qui se disent les élus du peuple le voudront-ils ou le pourront-ils ? C'est là une question à laquelle nous n'osons répondre affirmativement.

Grande variété de souliers dorés à l'Etoile Rouge.

Vente d'[illegible] au Palais Royal de Levy, 163 Canal,—grands bargains en [illegible] et [illegible].

Le Malakoff Bitters est un [illegible]

Un intéressant point de Droit.

Le *Democrat* a publié dans son numéro du 28 avril, le texte du jugement rendu récemment à la Cour Suprême de la Louisiane et prononcé par le Président Bermudez, dans l'affaire d'interdiction de Joseph Dumas. M. Joseph Dumas, qui habitait la France, depuis 1865, était, paraît-il, devenu fou. Il avait laissé ici un fondé de pouvoirs et quatre de ses enfants demandèrent en 1879 à la Seconde Cour de District de prononcer son interdiction, bien qu'il y eût une demande semblable pendante devant la Cour d'appel de Paris. La Seconde Cour prononça l'interdiction. Ce jugement a été réformé par la Cour Suprême qui a décidé que la citation était irrégulière et que le Consul américain à Paris n'avait pas qualité pour la servir, que Dumas, ayant perdu son domicile en Louisiane, n'était plus justiciable de la Seconde Cour, et qu'en matière d'interdiction c'était le tribunal du domicile réel qui était seul compétent. L'appel avait été interjeté par deux autres enfants de Dumas qui étaient intervenus devant la Seconde Cour. Les moyens d'appel ont été élucidés d'une façon remarquable par les avocats des appelants, MM. Chas. E. Schmidt et Arm. Pilié, et l'arrêt de la Cour est rédigé avec une grande clarté.

La question en litige soulève des points de droit international très curieux et il y aurait beaucoup à dire pour et contre la compétence des tribunaux louisianais dans cette affaire d'interdiction. M. Dumas étant mort, la Cour d'appel de Paris n'a pas eu à statuer sur le jugement du tribunal de la Seine qui avait refusé l'interdiction sous prétexte que Dumas était étranger, mais nous sommes convaincu que la Cour eût réformé ce jugement.

Cette affaire ajoute un argument de plus à ceux qu'on a fait valoir en faveur de traités internationaux pour règler les rapports judiciaires entre peuples, comme on règle leurs rapports commerciaux et postaux.

Rapport du Prix Courant sur les récoltes de sucre et de riz.—Nous venons de recevoir la brochure contenant le rapport annuel sur les récoltes de sucre et de riz, préparé par nos estimables confrères du *Prix Courant*, MM. Louis J. Bright & Co. Le rapport est très complet et comprend les détails par paroisses et toutes les statistiques ayant trait au sucre et au riz. La brochure se termine par la revue commerciale du 31 août dernier déjà publiée.

Nous extrayons ce qui suit des remarques générales.

Pour le sucre, la diminution de la récolte en boucauts a été comme suit :

1878-79	boucauts	208,571
1879-80	"	172,424
Diminution 17 1/2 p. cent		36,147

Pour le poids il y a eu, en 1879-80, 211,740,062 livres au lieu de 251,088,869 l'année précédente, soit une diminution de 39,348,798 livres ou 15 3/4 p. cent.

On a récolté 274,440 barils de mélasse au lieu de 322,144, soit une diminution de 47,614 barils ou près de 15 pour cent.

Le rapport dit qu'à moins d'accidents on peut compter sur une augmentation dans la production cette année.

Pour le riz on a récolté seulement 94,312 barils au lieu de 162,179, soit une diminution de 67,867 ou près de 42 pour cent.

FROG OPERA.—La seconde représentation de la fantaisie musicale et scénique intitulée *Frog Opera*, avait attiré hier au Théâtre de l'Opéra une assemblée fort brillante, bien que moins nombreuse que celle de la veille. La pièce a naturellement marché avec plus d'ensemble et les chœurs ont été chantés avec plus d'entrain. Les costumes sont très beaux, les danses gracieuses et animées et on remarque quantité de jolies figures dans les personnages féminins. Nous ne dirons rien de la musique qui se compose d'airs populaires et de ballades chantées en chœur, le tout plus ou moins bien cousu, mais la pièce est mouvementée et amusante et c'est le principal.

Les artistes se sont bien acquittés de leurs rôles et il n'y a que des compliments à leur adresser depuis le prince grenouille jusqu'à l'enfant dito.

La troisième représentation du *Frog Opera* aura lieu ce soir au théâtre de la rue du Canal (Grand Opera House) et on donnera, croyons-nous, une grande matinée à prix réduits, samedi.

LE NEW CAMELIA.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce relative au service du fameux steamer New Camelia qui, à dater de demain samedi, 1er mai, recommencera ses courses sur le Lac Pontchartrain. Les heures de départ ainsi que les heures de retour sont exactement indiquées dans l'annonce que nous publions plus loin. Il y a quelques changements dans l'ordre du service. Le New Camelia partira tous les jours pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville, et quatre fois la semaine il ira jusqu'à Covington. On remarquera que le dimanche, jour d'excursion, le steamer partira à l'arrivée du train de 7 heures. Il y a à bord du steamer un restaurant de première classe aux prix de la ville. Les chars partent du coin des rues Canal et Carondelet.

Vins. Vins.—MM. Pozzi, frères, rue Dumaine 18, 20 et 22 reçoivent en débarquement du navire "Mathilde", venant de Bordeaux, quantité de vins rouges de T. B. Remy, des deux Frères, et de plusieurs autres marques ; aussi de l'Absinthe, du Kirsch, etc., MM. Pozzi ont en outre un très fort lot de vins de Californie de Zinfandels No 1 et 2, qu'ils vendent en détail à des prix très modérés. Voyez l'annonce.

M. Philip Werlein, 135 Canal, vendra à bon marché pour du comptant quelques excellents pianos Pleyel d'occasion qu'il a en magasin. Il appelle aussi l'attention sur ses célèbres pianos Chickering, Mathushek et Hale, qu'il garantit comme résistant parfaitement à l'humidité de notre climat. M. Werlein invite les personnes ayant besoin de pianos à venir examiner son assortiment.

Le Malakoff Bitters est un apéritif souverain.

Si vous voulez un ameublement de chambre à coucher, élégant et fin, en bois de rose ou d'acajou, ou une table commune de cuisine ; si vous voulez un pliant, vous trouverez tout cela également à bas prix à l'enseigne du Golden Eagle,

Au coin des rues Remparts et Perdido

Souliers argentés pour bébés à l'Etoile Rouge.

Ombrelles de soie chez Levy, à 65 cts et au-dessus.

— Quatre sièges sont en ce moment vacants à la Chambre des députés. Ce sont ceux de MM. de Fourtou, de Bourgoing et Edouard Millaud, nommés sénateurs, et celui de M. Raymond Bastid, décédé.

Nous apprenons que les électeurs de la Dordogne, du Rhône et du Cantal vont être convoqués pour le 17 mai, à l'effet de pourvoir au remplacement de ces députés.

—Une conférence diplomatique doit se réunir au mois de mai prochain à Madrid, pour régler les droits de protection des diverses puissances intéressées sur ceux de leurs nationaux qui sont fixés au Maroc.

Nous croyons savoir que la France sera représentée à cette conférence par M. de Canclaux, ancien premier secrétaire de l'ambassade de France à Madrid qui aura le titre de plénipotentiaire, de même que les représentants des autres Etats.

—La grande comète que nous avons signalée il y a quelque temps, mais qui n'est visible que dans l'hémisphère austral de notre globe ou tout au plus sur les côtes de la Méditerranée, a pris depuis peu une apparence brillante, qu'on peut l'être visible à l'œil nu.

Elle a une queue énorme. Un observateur de Cordova, dans la République argentine, calcule sa longueur à 400,[illegible]

Nouvelles Télégraphiques.

FRANCE.

Les décrets et le Concordat.

Paris, 25 avril—Le nonce a remis vendredi au président Grévy une lettre du pape défendant les congrégations religieuses. M. de Freycinet se trompe en supposant que M. Desprez réussira à convertir la curie romaine à sa politique. Le pape désapprouve toute résistance violente aux décrets, mais non la résistance légale devant les tribunaux. Il prend fait et cause pour les jésuites qui sont maintenant indispensables au Vatican. Pas une seule congrégation non autorisée ne demandera la sanction du gouvernement, et toutes celles qui sont menacées sont prêtes à opposer une résistance légale. Si elles sont condamnées par les tribunaux, elles émigreront à Jersey, en Belgique et dans les provinces basques d'Espagne. Les choses en sont venues à un tel point qu'il n'y a guère de solution possible que par l'abolition du Concordat et l'octroi d'une liberté égale à toutes les opinions. Si le Concordat est aboli, il faudra prendre garde de ne pas laisser les églises devenir des lieux de plaisirs. Elles devront être réservées par une loi aux cultes, aux concerts sacrés et aux réunions scientifiques et philanthropiques.

L'élection de Besançon.

Paris, 26 avril—L'élection d'un député radical à Besançon est un coup sévère pour Gambetta et une victoire pour Clémenceau et les extrémistes. Beauquier a eu 3,899 voix contre 3,560 données à Ordinaire, candidat gambettiste.

Le différend entre Albert Grévy et Journault, secrétaire-général de l'Algérie, qui a causé l'incident Godelle dans la Chambre le 22, a été utilisé dans la campagne, ce qui rend plus sérieuse la défaite de son candidat.

Interpellation.

M. Loury, républicain et catholique, présentera à la Chambre des députés une interpellation pour contester la légalité des décrets.

Secours pour les réfugiés.

Paris, 26 avril—Hier à toutes les Eglises anglaises et américaines un appel a été fait pour obtenir des contributions au fonds de Lady Layard pour secourir les réfugiés de la Bulgarie et de la Roumélie occidentale.

Un vol audacieux à Monaco.

Monte-Carlo, 24 avril—Vers dix heures du soir, une épouvantable explosion est venue jeter la consternation parmi les habitués du Casino, au pavillon des jeux. Une sorte de cartouche monstre a dû être placée sous le cartel, sur le dessus de la cheminée, près de la table où l'on joue le trente-et-quarante. La force de l'explosion a été telle que les fenêtres ont volé en éclats ; les lumières ont été éteintes et une scène de désordre inouï s'en est suivie. Des centaines de personnes affarées se précipitaient dans toutes les directions : les unes tombaient évanouies, et un grand nombre étaient grièvement blessées par la chute des lustres. L'explosion est l'œuvre d'une bande de voleurs qui se sont enfuis, après avoir enlevé plus de cent cinquante mille francs sur les tables de jeu. Dans la panique, diverses personnes ont été foulées aux pieds ; le nombre de ceux qui sont blessés d'une façon ou d'une autre est très élevé. L'une des extrémités du grand salon est complètement effondrée.

La santé de Gortschakoff.

Paris, 25 avril.—On télégraphie de Saint-Pétersbourg : "Le prince Gortschakoff semble être sorti victorieusement de sa dernière crise. Samedi matin il a fait venir un coiffeur qui lui a coupé les cheveux et l'a rasé. Le barbier l'a coupé légèrement à la joue. "Pour la première fois en cinquante ans, a dit alors le prince, je ne me suis pas rasé moi-même aujourd'hui et la conséquence est qu'on m'a coupé. J'ai donc raison de me passer de barbier." Depuis le commencement de sa maladie le prince s'est tenu entièrement à l'écart de la politique.

Ollivier et Cassagnac.

Une violente polémique s'est engagée entre M. Paul de Cassagnac et M. Emile Ollivier, l'homme au cœur léger, qui est maintenant le bras droit et le confident du prince Napoléon. Qui est responsable des désastres de 1870 ! C'est M. Ollivier, s'écrie M. de Cassagnac. M. Emile Ollivier reponsse cette responsabilité, et cite les articles de M. de Cassagnac pour montrer que lui et ses amis étaient les plus chauds partisans de la guerre. A cette contre-attaque, le rédacteur du *Pays* riposte par des épithètes de son cru. Il appelle M. Emile Ollivier une plante vénéneuse et puante ; il va même jusqu'à dire que c'est un Monseclou (Monseclou est le nom d'un assassin de Grenelle), et déclare que sa conduite doit faire tressaillir de joie les ossements de Judas. M. Emile Ollivier ne s'est nullement ému de ces injures.

CHRONIQUE PARISIENNE

Nouvelle merveille électrique.

Un ingénieur français nommé Parodi prétend avoir découvert une méthode de transporter de grandes quantités d'électricité à de longues distances et de les répartir sur divers points comme le gaz et l'eau. On produit de la façon ordinaire de l'électricité de tension suffisante, mais au lieu de la transmettre par les fils ou câbles habituels on la transporte par d'immenses tuyaux continus, ayant les mêmes qualités que les bouteilles de Leyde. La tension est partout uniforme, et il est ainsi possible de détourner le fluide dont on peut avoir besoin sur divers points pour une entreprise industrielle. L'invention peut se passer de machines à vapeur. La vapeur peut être remplacée par des chutes d'eau et l'on effectue une grande économie dans la production de l'électricité. L'inventeur croit que le Niagara pourrait être utilisé et l'électricité transmise de la chute du Fer à Cheval à New-York ou à Boston.

Le Lion d'or.

L'ouverture du "cabaret français" de la rue du Helder, qui a été joyeusement fêtée l'autre soir, ne doit pas être regardée comme une cérémonie vulgaire. Le Lion d'Or, comme M. Regnard appelle son magnifique cabaret, est le seul établissement du genre à Paris. Les tavernes et restaurants que les seigneurs français fréquentaient autrefois, ont disparu depuis longtemps. En relevant un de ces établissements, le propriétaire de l'hôtel du Helder a fait une chose qui lui donne droit aux remerciements de tous les adorateurs du passé. M. Regnard a dépensé 250,000 francs sur le Lion d'Or.

L'escapade de Sarah Bernhardt.

Le départ de Sarah Bernhardt embarrassera la Comédie-Française beaucoup moins que la tragédienne ne l'aurait voulu. Ses rôles seront répartis entre Mlle Bartet, la charmante Léa dans "Daniel Rochat" ; Mlle Croizette, ancienne ennemie et rivale de Sarah, et Mlle Dudlay, qui l'avait déjà remplacée dans plusieurs rôles importants. Néanmoins la Comédie semble déterminée à lui réclamer de forts dommages-intérêts devant les tribunaux. On parle d'une somme de $60,000.

Vignaux et Slosson.

Les négociations en vue d'amener une nouvelle partie de billard ont échoué. Slosson demandait sa revanche aux mêmes conditions qu'au dernier match, tandis que Vignaux ne voulait rejouer que d'après les nouvelles règles du championnat. Il a enfin proposé de faire une partie de 3,000 points d'après les nouvelles règles et une autre de 4,000 d'après les vieilles règles. Slosson n'y a pas consenti. Il a vendu le billard qui avait servi au dernier match et est parti le soir même pour Paris. Il s'est embarqué jeudi à Liverpool pour les Etats-Unis.

Assortiment immense de chaussures pour enfants à l'Etoile Rouge.

The Malakoff Bitters are sold by all wholesale druggists and grocers.

Gand, 6 avril—Un ivrogne fieffé de la commune de Meirelbeke voulait prendre le train pour rentrer chez lui, lorsque les fumées de la bière et du genièvre le troublèrent tellement qu'il se coucha entre les rails.

L'express de Bruxelles a passé sur l'ivrogne sans le réveiller.

Il n'a pas eu la plus petite contusion.

—Le *Petit Journal* annonce que le célèbre Bonnet(?), l'Homme-Canon du Cirque [illegible], a été trouvé pendu [illegible] dans le bois de Boulogne.

Les Travaux Législatifs aux Etats-Unis.

Nous avons souvent signalé les vices de la méthode qui régit la confection des lois aux Etats-Unis. Le paragraphe suivant, emprunté au *Messager franco-américain*, montre en quelques lignes à quel point en sont venus les abus :

Les travaux du Congrès de Washington continuent à n'offrir que fort peu d'intérêt. Il est curieux de noter avec quel sentiment de lassitude la presse parle de la session législative. Les journaux des deux partis sont d'accord pour dire que le Congrès perd son temps et que les affaires du pays seraient mieux servies s'il n'y avait qu'une session tous les deux ans. "Décidément, dit le Post, le nombre des nullités est trop grand au Congrès. Il y a quarante ans, Tocqueville était frappé du manque général de mérite des membres de la législature américaine. C'est un fait tristement évident que le jugement porté par Tocqueville serait encore vrai aujourd'hui."

Une des causes d'impuissance législative, depuis longtemps constatée au Congrès, c'est le nombre tout-à-fait exagéré des projets de loi et des résolutions qui encombrent l'ordre du jour. Dans la dernière session, par exemple, il a été présenté à la Chambre et au Sénat 8,762 projets divers, parmi lesquels les deux tiers concernaient des intérêts particuliers, et eussent pu être l'objet de mesures administratives. Il en est de même dans les législatures locales des Etats, où chaque session voit naître des milliers de bills de toute espèce. Cette multiplicité de mesures, souvent mal dirigées, rend presque impossible toute législation véritablement utile et tend à encombrer le code fédéral et le code particulier de chaque Etat d'une foule de lois d'une valeur douteuse.

—On annonçait, il y a quelque temps, que la législation de la Virginie avait repoussé un bill tendant à autoriser les mariages entre les blancs et les nègres. Ce n'est pas seulement dans les Etats du Sud que le préjugé de la couleur se manifeste par des voies de cette nature. Récemment la seconde Chambre du Rhode-Island avait voté l'abrogation de la loi, de date fort ancienne, qui interdit les unions mixtes. Le fait semblait avoir en soi peu d'importance, car le nombre de résidents nègres est très restreint dans le Rhode Island. Néanmoins le Sénat de l'Etat s'est insurgé contre l'idée d'encourager ce qu'on appelle la *miscégénation*, et il a ajourné indéfiniment par une forte majorité, le bill de la seconde Chambre.

Ce sont des faits de cette nature qui font dire aux gens du Sud avec quelque raison : Les nordistes nous imposent l'égalité des nègres et des blancs, et ils n'admettent pas eux-mêmes cette égalité."

(*Messager franco-américain.*)

Ultra tempérance.—La législature du Maine, dit le *Messager franco-américain*, a adopté dernièrement une nouvelle loi véritablement draconienne sur la vente des liqueurs alcooliques. Non-seulement l'interdiction d'établir des cabarets et de vendre de la boisson est maintenue ; non-seulement la loi défend l'établissement des clubs dans lesquels les membres seuls peuvent se procurer des liqueurs par voie d'abonnement ; mais, en outre, il est interdit de donner gratuitement à boire à quelqu'un, et toute personne en état d'ivresse, même dans sa propre maison, est passible d'un mois de prison ; s'il y a récidive, la peine est de trois mois. Les partisans de la tempérance rêvent d'appliquer le même système dans d'autres Etats. Dans le Connecticut, ils ont fait adopter une loi d'après laquelle les femmes pourront voter sur les questions relatives à la vente des liqueurs fortes. On compte qu'elles prêteront leur concours au parti de la tempérance avec plus d'enthousiasme que les hommes.

Eventails de satin blanc, pour la Confirmation, à 65 cts au Palais Royal de Levy, 163 Canal.

Grand déballage de nouveautés à l'Etoile Rouge.

—L'ancien ministre de Napoléon III, M. Emile Ollivier, est décidément devenu le confident le plus intime du prince Jérôme.

Les seuls députés ou sénateurs de l'appel au peuple qui paraissent jusqu'ici devoir suivre jusqu'au bout le prince Jérôme sont MM. Cunéo d'Ornano, Robert Mitchell, Lenglé, Eschassériaux père et fils. Le principal collaborateur du prince Jérôme est M. Philis.

Quelques personnes pensent que la protestation du prince Jérôme contre les décrets a eu surtout pour but de faire sortir du parti néo-bonapartiste MM. Paul de Cassagnac et Jules Amigues.

Les journaux bonapartistes annoncent, avec un plaisir manifeste, que M. Rouher a témoigné publiquement les sentiments que la lettre de M. Jérôme Bonaparte lui inspire. "Il a déclaré hautement que cette lettre lui causait, non pas du dégoût, comme à M. Paul de Cassagnac ; mais une tristesse profonde. Il la considère comme devant porter au parti bonapartiste un coup dont il ne se relèvera pas."

On sait, d'ailleurs, que depuis longtemps M. Rouher désespérait de voir jamais triompher la cause napoléonienne. Sa "tristesse profonde," ne date pas d'aujourd'hui. Il a trop l'expérience de la politique pour n'avoir pas compris que depuis plusieurs années le parti dont il est le chef est perdu sans retour. La lettre de M. Jérôme Bonaparte n'a rien changé à la situation : elle n'a fait que gâter les apparences. (*Globe.*)

—Nous apprenons que M. de Freycinet se prépare à envoyer des instructions à nos ambassadeurs pour que dorénavant ils substituent au titre usité jusqu'ici "d'ambassadeur de France" celui d'ambassadeur de la République française. Tous nos agents extérieurs, sans exception, doivent également se conformer à ces instructions.

—Un petit journal de province, légitimiste et clérical, *le Limousin et Quercy*, annonce que M. Duquesnay, évêque de Limoges, vient de prononcer "dans sa cathédrale" une "homélie" en faveur des jésuites. M. Duquesnay a dit, entre autres choses :

"Le concile de Trente a solennellement approuvé, loué, béni la compagnie de Jésus ; les papes l'ont toujours regardée comme l'une des gloires et des forces de l'Eglise universelle ; les âmes n'ont pas de directeurs plus sages et plus saints, la jeunesse n'a pas de maîtres plus intelligents et plus dévoués ; par leurs constitutions, qui sont manifestement l'œuvre de Dieu, les jésuites doivent être et sont des hommes d'élite. Je les salue comme tels, je leur donne toute mon âme pour les admirer, tout mon cœur pour les aimer, toute ma volonté pour les servir, toute mon autorité pour les défendre...."

—Un diplomate russe, parlant des élections anglaises, dit récemment à un collaborateur du "Standard" de Londres : "Nous ne sommes pas isolés à présent ; nous n'avons plus besoin de l'entremise de l'Allemagne, nous pourrons nous entendre directement avec l'Angleterre." Le correspondant ajoute qu'un accommodement est à la rigueur possible entre les intérêts de la Russie et ceux de la Grande-Bretagne, mais les intérêts *européens* n'y gagneraient guère.

—Un fait très-rare vient de se passer à Fontaine-en-Bray (Seine-Inférieure.)

Le maire de cette commune, M. Louis Dubosc, a marié une jeune fille dont il avait déjà marié le père et la mère il y a vingt et un ans et le grand-père et la grand-mère il y a quarante-deux ans. Il exerce ces fonctions sans interruption depuis 1837.

Médicaments patentés français.—Les remèdes patentés français [illegible]

Gambetta et Clémenceau.—*La République française*, dans un article que l'on dit avoir été inspiré par M. Gambetta, répond ainsi au programme révolutionnaire de M. Clémenceau :

"Il est telle manière de concevoir la République qui peut menacer le principe de la souveraineté nationale. Nous avons chacun notre idéal démocratique, idéal lumineux tout composé de justice, de liberté, de nobles et fraternelles aspirations, dont la contemplation fait notre force et notre joie. Tant que nous cherchons à répandre autour de nous par la discussion et la persuasion cet évangile laïque, nous remplissons dans le monde une mission excellente. Ne nous laissons pas toutefois entraîner par un désir naturel mais absolument illégitime à user d'autorité et peut-être même de contrainte pour introduire cet idéal dans la législation de notre pays.

"Ce serait un attentat à la souveraineté du peuple. Pour qu'une réforme soit bonne, il ne suffit pas qu'elle se justifie aux yeux des penseurs : il faut encore que le peuple l'accepte de plein gré. En politique démocratique, avoir raison n'est rien si l'on ne persuade à la multitude que l'on a raison. Le gouvernement des majorités, en dehors duquel on n'aperçoit que le chaos, ne signifie pas autre chose. La majorité n'est pas toujours, tant s'en faut, plus intelligente que la minorité, mais elle exprime l'opinion moyenne du pays, et, sans le concours de cette opinion moyenne, aucun parti ne peut diriger les affaires.

"Le meilleur républicain n'est donc pas celui qui conçoit l'idéal le plus grand et le plus noble, mais bien celui qui s'efforce le plus d'exécuter ce que veut la nation, sans aller au-delà et sans rester en deçà. Si la volonté de la nation était entièrement consciente, il n'y aurait pas de tâche plus aisée, et il se peut qu'un jour, après des siècles de démocratie, le rôle des serviteurs de la République ne présente pas plus de difficultés que celui des ministres d'un grand prince qui poursuit une politique parfaitement déterminée. Mais actuellement la volonté de la nation a toujours quelque chose d'instinctif et de vague. Il faut l'interpréter, il faut la traduire en idées précises et il faut le faire avec une extrême fidélité, car si l'on ajoute ou si l'on retranche, si l'on fausse la note, la nation s'en aperçoit tôt ou tard et se détourne avec colère des mandataires qui lui ont fait dire et signer autre chose que ce qu'elle désirait. Le rôle de la presse consiste à consulter sans cesse l'opinion publique pour lui trouver une formule ; cette formule, les députés et les sénateurs l'inscrivent dans la loi et le gouvernement la fait passer dans la pratique.

"C'est ainsi, pour notre part, que nous concevons la politique républicaine. Nous n'essayons pas d'imposer nos idées à la France, mais nous cherchons avec un soin scrupuleux à nous pénétrer des idées qui constituent la pensée de la France. Quand on vient nous prôner telle réforme, telle organisation de la société, nous n'examinons pas seulement si tout cela répond aux principes éternels de la justice, mais aussi, mais surtout si notre pays souhaite cette nouvelle organisation de la société, s'il tient à modifier dans ce sens la constitution des pouvoirs publics, s'il éprouve réellement le besoin de toutes ces réformes. Nous ne sommes pas dans une de ces situations révolutionnaires où le but peut à certains égards justifier les moyens. En ce temps-ci, l'une des époques les plus normales de toute notre histoire, il faut laisser la nation marcher comme elle l'entend et se développer conformément à ses tendances naturelles.

"Tel est notre système politique.

"On nous annonce souvent qu'il a fait son temps, que bientôt la France se détournera de nous et de nos amis, qu'elle se jettera dans les bras d'hommes pleins d'excellentes intentions, mais un peu trop impatients, qui assurent que, si on leur permettait de tout renverser, le monde s'en trouverait bien mieux. Nous n'éprouvons aucune inquiétude. Pour que la France se lassât de la République telle que nous essayons de la pratiquer, il faudrait qu'elle se lassât d'être elle-même."

Pour des voitures d'enfants allez au Palais Royal de Levy, 163 Canal, prix $6.65 et au-dessus.

Pantoufles pour messieurs à l'Etoile Rouge.

Mandats-Postes entre la France et les Etats-Unis.

Depuis le 1er avril, des envois de fonds peuvent être effectués de France aux Etats-Unis, et *vice-versâ*, par la voie de la poste et au moyen de mandats.

Tous les bureaux de poste français sont admis à participer à l'émission et au payement des mandats dans les rapports avec les Etats-Unis. Chacun de ces bureaux est muni d'une liste des bureaux américains sur lesquels peuvent être tirés des mandats.

Le droit à percevoir en France pour l'envoi de fonds, au moyen de mandats à destination des Etats-Unis, est de 15 centimes par 10 fr.

Le maximum de chaque mandat est fixé à 50 dollars (260 fr.) pour les envois adressés de France aux Etats-Unis, et, en sens opposé, à 250 fr.

Les mandats échangés entre la France et les Etats-Unis sont valables pendant douze mois, à partir du jour de leur émission. Le payement ne peut en être réclamé qu'au bureau désigné sur le mandat.

Voici les taux de commission en monnaie des Etats-Unis pour les mandats-postes :

Payables dans la Grande-Bretagne ou l'Irlande.

Ordres ne dépassant pas $10	20 sous
Au-dessus de $10 et ne dépassant pas $20	40 "
Au-dessus de $20 et ne dépassant pas $30	60 "
Au-dessus de $30 et ne dépassant pas $40	80 "
Au-dessus de $40 et ne dépassant pas $50	$1.00

Payables en France, en Algérie ou en Allemagne.

Ordres ne dépassant pas $10	15 sous
Au-dessus de $10 et ne dépassant pas $20	30 "
Au-dessus de $20 et ne dépassant pas $30	45 "
Au-dessus de $30 et ne dépassant pas $40	60 "
Au-dessus de $40 et ne dépassant pas $50	75 "

Chaussures blanches à l'Etoile Rouge.

Nous aurons toujours à recommander un bon remède : le Sirop du Dr Bull ne manque jamais de guérir le rhume. Il est agréable au goût. Prix, 25 cts.

Décédé, hier, le 28 avril 1880, à 9 heures du matin, à l'âge de 19 ans, J. P. TROSCLAIR, natif de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 11 heures du matin. Le corps est exposé au No 375 rue Remparts, côté nord, entre Columbus et St. Antoine.

Les journaux de Galveston sont priés de reproduire.

Décédé hier, à dix heures moins un quart, YREN DAUJEAN, à l'âge de 42 ans, natif de Montau, département du Gers, France. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui à dix heures. Le corps est [illegible] Dryades et Bordeaux,

De la part de sa famille.

En débarquement du navire "Mathilde," venant de Bordeaux.

50 Barriques VIN rouge, T. B. Remy (Tregre Frères).
25 do do Les deux Frères.
50 caisses ABSINTHE "Edouard Pernod."
25 do KIRSCH.
10 do GENTIANE.

En main un fort lot de vins de Californie Zinfandels No 1 et No 2, Chauché, Heck.
A vendre aux prix les plus modérés par

POZZI BROTHERS,
18, 20 et 22 Dumaine.
30avril—2f

En débarquement du navire "MATHILDE," de Bordeaux.

50 Barriques Vin LEOPOLD [illegible] ANDRE.
50 Caisses FLEUR [illegible], Liqueur [illegible].
A vendre [illegible]
30 avril—3f [illegible] 66 Decatur.

Paroles d'Avertissement.

Personne ne les a dites et il en est résulté un désastre.

Comment un homme éminent a éprouvé certaines ennuis sans en connaître la nature grave.

Jusqu'à ce que la maladie l'ait fait considérablement dépérir et qu'il ait découvert le danger de sa négligence.

Une sage expérience et une importante révélation.

"Faute d'un clou, le fer fût perdu ; faute d'un fer, le cheval fût perdu ; et faute d'un cheval, le cavalier fût perdu : tout cela faute d'un petit clou de fer à cheval." Nous pouvons tâcher de dédaigner le jour des petites choses, mais les petites choses ne se laissent pas dédaigner. Nous pouvons nous moquer des bagatelles, mais les bagatelles rient de nous à la fin.

Un gentilhomme éminent, demeurant dans l'Est, éprouva, un jour, une fatigue inaccoutumée, mais l'attribuant à un excès de travail, il y fit peu attention. Le jour suivant il fut moins faible, mais tout de même il fut mal ; il crût que cela provenait d'une indigestion et n'y attacha aucune importance. Les choses suivirent leur cours ainsi plusieurs semaines, les maux de tête et l'état languissant se maintenant, et de temps à autre des douleurs aiguës se p oduisant dans diverses parties du corps. Il ne fut pas complètement incapable à ses occupations, mais, absorbé par ses occupations, il dût les négliger. Enfin, après que plusieurs mois se furent écoulés, soudain il accusa un jour les symptômes les plus alarmants : il ressentit au dos une douleur intense, ses chevilles s'enflèrent et doublèrent de grosseur, des nausées se manifestèrent et la vie devint accablante. Un médecin mandé, déclara que c'était la maladie de reins de Bright qu'il pouvait soulager mais qu'il était impuissant à guérir.

Ainsi donc, si quelqu'un eût averti le gentilhomme que les symptômes qu'il éprouvait depuis si longtemps provenaient de ses reins, il s'en fût occupé immédiatement, mais il l'ignorait. Il y a aujourd'hui des milliers de personnes dans toutes les parties du monde [illegible] cette même maladie [illegible] connaissent la gravité [illegible] tout une maladie [illegible] malheur et à une mort [illegible] les ne s'attachent promptement à se traiter convenablement. La seule découverte qui ait jamais été faite dans le monde scientifique ou médical, c'est-à-dire un remède souverain pour ces maux, c'est le "Warner's Safe Kidney and Liver Cure." Préparé avec une feuille des Indes dont les propriétés, comme celles de l'écorce Péruvienne, sont reconnues infaillibles, ce remède agit avec efficacité et naturellement sur les organes qu'il atteint ; la maladie rend la santé à tout le système et bannit la douleur. Une vérité nouvelle mais bien établie, c'est qu'une moitié des désordres physiques trouvent leur cause dans l'état imparfait des reins et ce qui est également vrai c'est que ces désordres pourraient être prévenus par l'usage du "Warner's Safe Kidney and Liver Cure." Des milliers de gens, y compris des médecins savants et des hommes scientifiques qui connaissent ses effets merveilleux le recommandent. Il est en vente chez tous les pharmaciens et tout le monde devrait avoir constamment chez soi ce conquérant des maladies. Ne négligez pas de vous le procurer.

Belles bottes montantes à 6 boutons à l'Etoile Rouge.

Statues de marbre en vente à l'encan, tous les soirs, chez Levy.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

MM. les Sociétaires sont notifiés qu'une assemblée spéciale pour le règlement de notre fête champêtre aura lieu à l'Asile, VENDREDI prochain, 30 du courant, à 7 heures du soir.

Les détenteurs de cartes sont priés de les faire parvenir, car toute carte non rendue le soir du jour sera considérée comme vendue.

Par ordre du Président,
J. SCHWEITZER.
L. Simon, Secrétaire. 28 av—3f

B. TREMOULET,

7 - - RUE DECATUR - - 7
VIS-A-VIS LA POSTE.

—IMPORTATEURS—
VINS FINS, COGNACS, WHISKIES, RHUMS, CHAMPAGNES, BIERES, EAUX DE VICHY, APOLLINARIS, &c., &c.

VINS DE GRANDS CRUS EN Futailles et Caisses d'Origine.

SPÉCIALITÉ
Vins en Bouteilles et par Gallon.

BORDEAUX—La douzaine bouteilles, y compris le verre, $3 50, $4 00, $5 00, $6 50, &c.
De [illegible] gallon, $1 25, $1 50 &c., &c.
CALIFORNIE—Au gallon, 70, 80, 90 cents.

Bouteilles reprises au coût.

LIVRAISON GRATUITE.

Le public est invité à visiter mon établissement avant de se pourvoir ailleurs.

MAGASIN DE DÉTAIL,
RUE DECATUR, No 7.
ENTREPOT,
IMPORTERS BONDED WAREHOUSE.
4 avril—1 D—PP

Gouvernante.

UNE JEUNE FILLE française désirerait se placer comme gouvernante dans une famille honorable. Elle fournira toutes les recommandations nécessaires. Elle peut enseigner les éléments de la musique, sait parfaitement coudre, et se rendrait extrêmement utile à la famille qui l'emploierait. Elle consentirait également à voyager ou à aller à la campagne, et se contenterait d'un traitement modéré. S'adresser par lettres aux initiales A. B., laissées au bureau de "l'Abeille." 28 avril—6f.

ANNONCES SPECIALES.

Bureau de la Compagnie des Abattoirs du Crescent City, No 28 rue Carondelet—Nlle Orléans, 28 avril—Les porteurs de bons hypothécaires de cette compagnie sont notifiés par la présente que le tirage du fonds d'amortissement des dits bons aura lieu à ce bureau, le SAMEDI, 1er mai 1880, à midi. Ils sont requis de se présenter en personne ou par procuration dûment [illegible] d'y assister.
J. NUMA AUGUSTIN, Secrétaire.
29 avril—3f.

Bureau du Nouveau Jockey Club de la Louisiane, No 104 rue Canal, Nlle Orléans, 28 avril 1880.—A la requête des Dames qui dirigent les représentations du Frog Opera, le Concert-Promenade et la Soirée Dansante du Nouveau Jockey Club de la Louisiane sont remis au MARDI, 4 mai 1880.
28 avril—3f G. W. NOTT, Secrétaire.

Avis Spécial.—Le paquebot J. W. Cannon ayant subi des avaries est remplacé par le bateau à vapeur W. FAGAN.
J. U. LIRANO, capitaine.
27 avril—1 sem

Bureaux de la New-Orleans Water-Works Co.—28 avril 1880—A une assemblée du conseil de Direction tenue ce jour, un dividende de Deux Piastres et Cinquante sous par action, a été déclaré payable aux actionnaires, le 1er mai 1880. Le livre de transfert sera fermé à partir de lundi, 26 courant
ALEX. BONNEVAL, secrétaire.
24avril au 1er mai

Bureau du nouveau Jockey Club de la Louisiane, No 104 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, 20 avril 1880—Les membres du Nouveau Jockey Club de la Louisiane sont notifiés qu'une Promenade-Concert sera donnée, MARDI, 4 mai 1880 ; ils sont de plus notifiés que chaque invitation doit être convenablement signée et contenir le nom de la personne invitée. Chaque membre a droit à cinq invitations que l'on pourra se procurer à partir du 24, sur demande faite à
G. W. NOTT, Secrétaire.
21 avril—10f. 104 rue du Canal.

Bureau du New Louisiana Jockey Club, No 104 rue du Canal,—Nouvelle-Orléans, 15 avril 1880. Les souscripteurs au fonds capital du NEW LOUISIANA JOCKEY CLUB voudront bien se présenter au No 104 de la rue du Canal, à l'effet de recevoir leurs certificats d'actions.
G. W. NOTT, Secrétaire.
15 avril—20f

AVIS.

MON établissement de bois et charbon, au coin des rues Dumaine et Claiborne étant brûlé, je préviens le public que j'ai ré-ouvert de nouveau au coin des rues Orléans et Claiborne, et je sollicite son bon patronage. E. FOMES.
25 avril—15f

Demande.

UN JARDINIER connaissant parfaitement le métier trouverait un emploi permanent et avantageux. On exigera les meilleures recommandations.
S'adresser rue Decatur No 38.
26 avril—3f.

Nourrice.

ON demande immédiatement une NOURRICE sans enfant et pouvant fournir de bonnes recommandations. S'adresser au Dr Bordé, 217 rue du Canal, de 2 à 4 heures de l'après-midi.
28 avril—

A LOUER.

Une MAISON basse, rue des Remparts, [illegible] à tombler le jardin concierge Esplanade ; [illegible] chambres, galeries, appartements dans les [illegible], bâtisses dans la cour, cave, etc. S'adresser à
A. BITOT, 17 rue Royale.
26 avril—

Grande ouverture des Concerts —AU— FORT ESPAGNOL,
Le SAMEDI, 1er MAI 1880.

B. MOSES..........Chef d'orchestre

PROGRAMME.

I PARTIE.
1. Grand Triumphal March—Africaine..........Meyerbeer
2. Ouverture—Morning, Noon and Evening..........Suppe
3. Selections from Chilperic..........Hervé
4. Dreams of the Ocean (valse)..........Gung'l

II PARTIE.
5. Fest—Ouverture..........Ch. Bach
6. New Melodies Quadrille..........Strauss
7. Solo de cornet—exécuté par M. Gowert.
8. Finale—La Favorite..........Donizetti

III PARTIE.
9. Wiener Kinder (valse)..........Strauss
10. Scene e Duetto—Quel rosa Trovatore..Verdi
11. Fruehlings Lied, romance sans paroles..........Mendelssohn
12. Gallop—Le Postillon..........Zabel

Concerts tous les soirs, commençant à 6 P. M.
29 avril—3f.

A VENDRE —PAR LA—
New Orleans National Bank
54 RUE DU CAMP.

$50,000 de bons de première hypothèque de la Compagnie des chemins de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Valeur des bons : $100, $500, et $1,000.

Ces bons portent 6 pour cent d'intérêts, payable tous les six mois, le 1er juin et le 1er décembre.

Pour assurer le paiement ponctuel de l'intérêt et le rachat des bons, la Compagnie dépose toutes les semaines à la Banque du Canal onze cent vingt-cinq piastres, affectées sans réserve au paiement [illegible]

Le paiement du principal [illegible] est garanti par [illegible] chemins de fer urbains et après [illegible], avec tous leurs droits et privilèges :

Ligne Magazine, ligne Prytanée, ligne Remparts et Dauphine, ligne du Pont du Bayou, ligne du Marché Français et du Bayou, ligne du Canal et Chemin du Lac.

Pour une description pleine et détaillée des propriétés, voir l'acte fait devant M. B. Trist, notaire.
28avril—

PRINTEMPS ! ÉTÉ ! !

ONE PRICE
Clothing Store,

195, 197, 199 Old Levee, coin Ste-Anne.

NOUS offrons en vente à partir de Samedi, 17 avril, le plus bel assortiment d'HABILLEMENTS tout faits pour hommes, jeunes gens et enfants, aux prix les plus avantageux de la ville.

Toutes nos étoffes ont été commandées aux mois de novembre et décembre, c'est-à-dire avant la hausse.

Tout notre stock est frais et nouveau genre.

CHAPEAUX !

Immense assortiment de CHAPEAUX DE PAILLE.

Une ligne complète de Chapeaux de laine, feutre, Chapeaux de soie, haute forme, meilleur marché qu'aucun autre magasin en ville.

Première Communion !

Habillement complet pour Première Communion : Paletot alpaca, Pantalon blanc, Gilet piqué blanc, Cravate en bonne qualité, coupe élégante, tout pour $4 00.

Habillements sur commande !

Des coupeurs de premier ordre sont chargés de la commande. Nos étoffes sont de la dernière mode.

Articles de toilette, Malles, Valises, Chemises blanches et couleur, cols, &c., &c., etc.

MICHEL LION,

Coin Levée et Ste-Anne.

P.S.—Demande de Suivante quinze Tailleurs de premier ordre—25 pour Paletots, 25 pour Gilets, 25 pour Pantalons.
17 avril—

ENCAN, ENCAN,

Au Bureau de Prêts sur Gages,
Coin des rues
CONTI ET BOURBON.

SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur.

Tous les objets non réclamés sans exception, sur lesquels les intérêts n'auront pas été payés seront vendus sans limite à l'encan à partir de LUNDI le 3 mai 1880, à 11 heures du matin et les jours suivants.
25 avril— JOE ANGLADE

Réclamations.

LES personnes ayant des réclamations à porter devant la Commission Internationale Franco-Américaine, qui doit se réunir prochainement à Washington, D. C., peuvent prendre les arrangements nécessaires pour que l'on s'occupe avec soin de leurs réclamations et qu'on en hâte la reconnaissance, en s'adressant au bureau de
C. L. WALKER avocat,
25 avril—6f 160 rue de la Commune.

Réclamations Françaises.

LES TAXES PAYÉES sur les COTONS et les SUCRES, et les propriétés détruites pendant la dernière guerre pourront être recouvrées, sans délai, en s'adressant à
J. G. EUSTIS,
Commissionnaire des Etats-Unis,
26 rue Carondelet.
20 avril 3 m P. O. boîte 2027.

CHAMPAGNE
DELMONICO,

En Bouteilles, Demi et Quart,
—DE LA—
Maison Delbeck & Cie, de Reims.

M. E. LAMONTAGNE,
53 Beaver St., New-York,
Agent pour les Etats du Nord

M. A. NADAL,
42 Decatur St., New-Orleans,
Agent pour les Etats du Sud
26fév—3m MeVD

VINS, EAUX-DE-VIE, SARDINES, &c.

VINS de Bordeaux, en barriques et en caisses, Eaux-de-Vie en futailles et caisses, Chocolats de la maison Maillard, Vinaigre de Vin en barils, Vins de la Californie de S. Lachman & Co. : Claret, Chasselas, Zinfandell, Muscat, Eau-de-Vie, Champagne, &c.

A arriver prochainement : Eaux-de-Vie, Vins de Bordeaux, Vermouth, Huile, Vinaigre en barils et caisses, Damejeannes, &c.

A vendre par les importateurs, les droguistes, pharmaciens, &c.

E. J. HART & CO.,
Seuls agents à la Nlle-Orléans,
73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas.
4 avril..1an,D,Mer,V

CHAMPAGNE !

Vins de qualité supérieure de la maison Bouché fils & Co., A Mareuil-sur-Ay, DRY VERZENAY Napoleon's Cab'ts, Maximum, sec, cuvée spéciale. En bouteilles, 1/2 bouteilles, 1/4 bouteilles. A vendre par E. J. HART & CO., Seuls agents à la Nlle Orléans, 73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas.

EAUX DE VICHY.

Célestins ou Hauterive—Pour la goutte, les rhumatismes, les maladies des reins et de la vessie, &c.
Grande Grille—Maladies du foie, &c.
Hôpital—Maladies de l'estomac, &c.
L'eau des Célestins est spécialement recommandée comme eau de table à cause de ses propriétés digestives et de son goût agréable.

EAU DE FRIEDRICHSHALL.
(Bitter Water)
Recommandée par les médecins les plus distingués contre les migraines, les maux d'estomac, les fièvres de marais, &c.
A vendre par les importateurs, les droguistes, pharmaciens, &c.
E. J. HART & CO.,
Seuls agents à la Nlle-Orléans.
73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas.
2 avril..1an,D,Mer,V

WM. FRA NTZ. H. OPITZ

FRANTZ & OPITZ,
Successeurs de A. ROBERT & Cie.,
Montres, bijouterie,

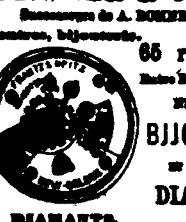

65 rue Royale,
Entre Bienville et Conti
Nlle-Orléans,
BIJOUTERIE
ET MONTURES DE
DIAMANTS.

DIAMANTS.
[illegible] Aucune sorte de bijouterie plaquée.

ACCORDEZ-NOUS
UNE VISITE.

EXAMINEZ

Nos Marchandises

ET

Comparez nos Prix.

Marchandises fraîches,
Grande Nouveauté,
Maison bon marché.

Notre "STOCK" immense de
VETEMENTS
confectionnés à la dernière mode pour
Hommes,
Jeunes gens
et Enfants,
est complet et sera vendu à des prix [illegible] REDUITS [illegible] de la hausse.

HABILLEMENTS [illegible], en cachemire fantaisie de toutes qualités.

HABILLEMENTS [illegible] en drap, unis et façonnés de tous genres.

Assortiment complet d'HABILLEMENTS en drap noir.

Grand assortiment de PANTALONS [illegible] fantaisie à $2.00 et au-dessus.

SURTOUTS en toile pour hommes.

Grande variété de VETEMENTS en coutil en toile pour

[G]arçons et Enfants
de 3 à 9 ans.

Habillement pour Première Communion

Composé de
Paletot alpaca noir
Pantalon coutil blanc } à $4.00.
Gilet Piqué blanc

Notre département de
Lingeries pour Hommes et Garçons
est des plus vastes et comprend une grande variété de genres et de dessins en
Chemises blanches et couleur,
ainsi que Faux-cols en toile, Poignets, Cravates blanches brodées et unies, Mouchoirs en soie, Cravates et Echarpes en soie noire et en couleur, Bretelles, Boutons, &c., &c.

Aussi: Malles, Valises et Parapluies.

Grand choix de Chapeaux et Casquettes
pour hommes et enfants à des prix très modérés.

Nous avons toujours en mains un bel assortiment de DRAPS et CASIMIRS spécialement pour

Vêtements faits sur mesure.

Un COUPEUR de premier ordre est attaché à l'établissement
CONVENANCE GARANTIE.

C. LAZARD,
Nos 213, 215 et 217
Vieille-Levée,
PRES DUMAINE,
En face du Marché Français.
17 avril—1m

LA MAISON
POPULAIRE
L'ETOILEROUGE

CHAUSSURES
EN TOUS GENRES,
POUR DAMES DEMOISELLES,
ENFANTS, MESSIEURS et
JEUNES GENS.

Département Spécial
DE
CHAPEAUX
EN PAILLE, EN FEUTRE ET
EN LAINE,
Pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

Articles de Voyage !
ARTICLES de VOYAGE !
MALLES, VALISES, Etc, Etc.

Les catalogues sont expédiés sur demande dans toutes les parties du pays.

La maison vend à prix fixe.

On rend l'argent pour tout article qui, avant usage, a cessé de plaire.

Le Magasin est ouvert le DIMANCHE jusqu'à une heure.

ARTHUR DURIEU,
4 avril— [illegible]

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
HÉBERT & Cie.,
H. BILLARD,
SUCCESSEUR.

PAPIERS PEINTS.

ALEX. DUMAS FILS,
La Question du Divorce,
13e édition,
$2.00.

LE PÈRE DIDON,
De l'ordre de St-Dominique,
Indissolubilité et Divorce,
6e édition,
$1.40.

EMILE ZOLA,
NANA,
56e édition,
$1.40.

Abonnement à la lecture.

GRANDE REDUCTION DE PRIX.
4 janv—

Franklin Steam Sash and Blind Factory.

C. Malone, Propriétaire.

Au coin des rues Franklin et Clio.
FABRIQUE de Châssis et de Jalousies, Bois scié, passé au tour, etc. Tout travail exécuté de la manière la plus satisfaisante et aux plus bas prix possibles. Les cars du dépôt de Jackson passent devant la porte. Les ordres de la campagne sont exécutés avec promptitude.
4 mars—1an DMerV.

A VENDRE
200 VOITURES D'ENFANTS, à $6.65 et au-dessus, pièce. Toutes garanties comme devant donner satisfaction au
Palais Royal Bazaar de Levy,
163 rue du Canal.
[illegible] 20 avril—1m

IMPORTATION DIRECTE.

LES [illegible]IERS DE
J. LEVOIS
183 rue du Canal.

ONT le plaisir d'annoncer à leurs clientèle[s] [illegible] par le steamer "Mississippi," un grand envoi de nouveautés :

GRENADINES SOIE NOIRE brochée.
GRENADINES et CACHEMIRES couleur à raies.
SATINS FANTAISIE et unis.
CRÊPES et CRÊPES Yokohama.
BAYONNAISES couleur, nouvelles nuances.
ORGANDIS IMPRIMÉS français.

Des délais inévitables ayant retardé l'envoi de ces articles, et, la saison étant très avancée,

Nous les offrirons à des prix très réduits

afin d'en faciliter le prompt écoulement.
18 avril—

TAPIS. TOILES CIRÉES. NATTES DE CHINE.

ELKIN & Co.,
168..........Rue du Canal..........168

Ont un grand assortiment des marchandises ci-dessus.

Aussi, STORES et RIDEAUX DENTELLE, CORNICHES et TRINGLES A CORNICHES, NATTES COCO et NAPIER.

Aux prix les plus réduits.
11avril—3mPP

CHARLES JACQUES.
Restaurant français,
54 Ouest-Quinzième Rue,
Entre University Place et Cinquième Avenue, New York.

DINER, Table d'Hôte, un dollar : Menu varié tous les jours, Potage, Hors-d'œuvres, Poisson, Entrées, Légumes, Rôti, Salade, Dessert, Fruits, Fromages, Café, Demi-bouteille de Vin, Vins fins des meilleurs crus.

Chambres et appartements à louer.

On sollicite le patronage des voyageurs venant de la Louisiane.
13av—

ENSEIGNEMENT.

M. ALPHONSE CANONGE, ancien principal de l'école supérieure, et surintendant des écoles publiques du Second District offre ses services comme professeur aux établissements d'éducation et aux familles pour des leçons particulières.

S'adresser rue Toulouse No 41.
1er avril—

Pour les meilleurs portraits
PROCÉDÉ LAMBERT, patenté,
Ceux dont les couleurs ne s'effacent jamais.
—ALLEZ CHEZ—
LILIENTHAL,
Seul concessionnaire du b[revet] pour l'Etat de la Louisiane.
13avril—1m

PATURAGE DE P. V. DUCROS.
HABITATION MERRITT.
Enclos de 600 Arpents. L'Eau et l'Ombre en Abondance.

S'adresser à
E. O. DUCROS, No 60 Rue Carondelet, N. O.
CLEMENT FOS, Aux Abattoirs,
P. V. DUCROS, Habitation "Pecan Grove."
16 avril—1m.

NATTES, TAPIS,
TAPIS, NATTES,

Le plus grand stock qu'il y ait au Sud. Prix inférieurs à ceux de New York. Venez voir nos marchandises.

A. Brousseau's Son,
17......RUE DE CHARTRES......17
STORES,
Rideaux en dentelle et Dentelle Nottingham,
Articles pour Tapissiers.
Toiles cirées, Linoleum
Brodés pour Rideaux,
Grande Variété.
16av—

Semence de riz. Semence de riz.

Importation directe de la Caroline,

DE 1000 sacs de choix, récemment arrivés directement de la CAROLINE, et à vendre.
S'adresser à
CHAS. A. LARENDON, 37 rue Carondelet, au 2nd étage,
Ou à RAOUL DUPRÉ, Courtier de riz, 51 rue Decatur.
N. B.—La seule véritable SEMENCE DE RIZ DE LA CAROLINE sur le marché.
16fév—3m

RAILROAD PAVILLION,
Au Nouveau Lac.
JACOB BALTZ, Propriétaire.

CET établissement sera rouvert DIMANCHE, 7 mars. Il vient d'être complètement restauré et est disposé de manière à procurer la plus grande somme possible d'agréments aux visiteurs et aux familles. Les précautions les plus minutieuses ont été prises pour que le plus strict décorum y soit toujours maintenu. Les vins et les liqueurs de la buvette sont de qualité supérieure, et seront servis aux consommateurs, ainsi que le lunch froid, aux prix de la ville. Le trajet par le chemin de fer de la rue du Canal ne dure pas plus de 20 minutes et du retour, que 15 cts.
3mars—3mD

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

TOUR LE 29 AVRIL.—CLASSE No 102
Tirage de 4 heures P. M.

16	15	56	75	34	90	36	12	21	41	45	8

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

[illegible], nous soussignés [illegible] du 29 avril 1880, [illegible] heures P. M.

ADAM GUTTER[illegible]
[illegible] E. PILCH[illegible]
Commissionnaires.

[illegible] Les plans de nos tirages quotidiens, [illegible] envoyés [illegible] dans tous [illegible]